

Économie circulaire des déchets du BTP

Durée

- 7 heures 30 – 1 jour

A qui s'adresse cette formation ?

Profils des stagiaires

- Maîtres d'ouvrage publics, programmistes, maîtres d'œuvre : architectes, économistes, ingénieurs de bureaux d'études
- Personnels de collectivités, sociétés d'aménagement, bailleurs sociaux...

Prérequis

- Pas de prérequis nécessaire

Objectifs pédagogiques

- Connaître les principales mesures réglementaires relatives aux déchets dans le secteur du bâtiment et les travaux publics
- Approfondir sa connaissance sur les possibilités de valorisation des déchets du BTP
- Mesurer les enjeux du réemploi des matériaux de construction tant au niveau de la construction que de la rénovation
- Savoir intégrer des clauses « prévention et gestion de déchets » et « matériaux de réemploi » dans les DCE des entreprises en phase de construction et rénovation
- Mettre en œuvre et suivre un chantier utilisant des matériaux de réemploi
- Bénéficier de retours d'expériences, supports et outils pratiques

Progression

9h - Début de la formation

PARTIE I : Préservation des ressources et gestion des déchets

- Les ressources utilisées dans la construction
- Les déchets du BTP et leurs exutoires actuels à l'échelle nationale et focus sur la Normandie
- Les changements en cours vers l'économie circulaire dans le BTP

PARTIE II : Mesures réglementaires de prévention et de gestion des déchets

- Responsabilité en matière de gestion de déchets
- L'organisation documentaire de la traçabilité et son évolution
- Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte et Loi AGEC
- Focus sur la hiérarchie des modes de traitement et du tri à la source
- Le diagnostic déchets avant travaux et son évolution
- Évolution du contenu du devis avant travaux
- La loi Elan et la future RE2020

Pause

PARTIE III : Vers de nouvelles sources de matériaux

- Les changements de pratiques : démantèlement, déconstruction, tri des matériaux et déchets
- Les circuits de collecte des matériaux de réemploi et des déchets
- Le réemploi dans le bâtiment et les travaux publics
- La valorisation et recyclage des déchets dans le BTP
- Attractivité des bétons recyclés et des planchers techniques

12h-13h30 - Pause déjeuner

PARTIE IV : Phase de curage/démolition – Rôles et responsabilités des acteurs

- Définition du projet – Démarches et prérequis en amont
- Rédaction des clauses « déchets et matériaux » dans les dossiers de consultation des entreprises
- Limites en termes de prescriptions et portée juridique des documents du dossier de consultation
- Suivi et contrôle tout au long du chantier
- Exemples de chantier de curage/démolition

Pause

PARTIE V : Phase de construction avec réemploi – Rôles et responsabilités des acteurs

- Eco concevoir ses ouvrages
- Réemploi : les étapes essentielles de la phase en amont des travaux
- Sécurisation du sourcing : sites d'approvisionnement potentiels et éléments de traçabilité
- Relation avec le bureau de contrôle et les assurances
- Rédaction des prescriptions dans le cadre de dossiers de consultation des entreprises : allotissement ou non de la fourniture
- Suivi en phase de réalisation
- Exemples de chantier de construction

Conclusion de la formation, échanges, évaluation

17h00 - Fin de la formation

Organisation

Encadrement

- Jean-Yves Burgy : directeur, consultant sénior en économie circulaire, Recovering
- Fiona Persillet : ingénieure, consultante junior en économie circulaire, Recovering

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés théoriques
- Documents supports de formation projetés
- Études de cas concrets
- Témoins/intervenants éventuels sur différentes thématiques afin de partager des retours d'expérience
- En complément différents outils et supports seront utilisés : courtes vidéos, photographies, outil Excel, bibliothèque de documentation
- Questions/Réponses, tours de table
- Méthodologie participative

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Quizz avec compte-rendu global et grille d'auto-positionnement des participants
- Questionnaire d'évaluation de la formation par les participants

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Nous nous assurons de l'accessibilité des locaux dans lesquels se font nos formations
- Merci de nous contacter afin que l'on puisse au mieux répondre à vos besoins

Tarifs

- Disponibles sur devis

Délais d'accès

- 15 jours à 1 mois

Contact

- Mail : contact@recovering.fr
- Tel : 06 09 03 82 40